RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des dc à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Ho Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

Nº W19-423865

N°D: 34769

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1157 Société : ROYAL AIR MAROC

☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : FAKIH HICHAM

Date de naissance : 16/05/1973

Adresse : 09, Rue Ned Loutfane, 1er Etg Apt n°1 BELVEDERE

Tél. : 0611899778 Total des frais engagés : 3390,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Mohamed JELLAL
Ex. Assistant C.H.U. St Louis Paris
24, Rue de Baghdad - CASA
Tél. 0522 48 27 88/89

Date de consultation : 17/07/2020

Nom et prénom du malade : Fakih Age:

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : DVD

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pliconfidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA **Le :** 22/07/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/07/22	Z	1	200	INP : [illegible] Docteur Mohamed JELLAL Ex: Assistant C.H.U. St Louis Paris 24, Rue de Baghdad - CASA Tél. 0522 48 27 [illegible]

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA MOSQUEE Dr DABIL Docteur en Pharmacie Rue de l'Atlas - Maârif Casablanca Tél. [illegible]	17/07/2022	1464,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES ET BIOCHIMIQUES « MEDICANAL » [illegible]	17/07/22	B1270	1726,80DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre AM	Nombre PC	Nombre IM	Nombre IV	Montant détaillé des Honoraires

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient

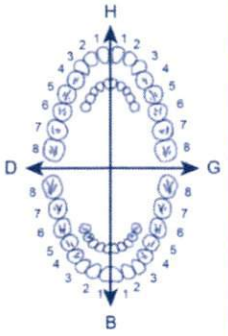

INP : [| | | | | | | | | |]

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

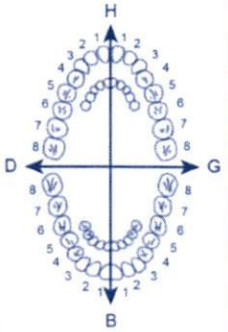

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

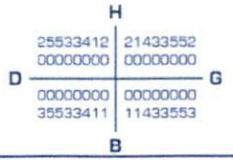

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed JELLAL

Ex. Assistant C.H.U. St LOUIS Paris

Membre de l'Alfédiam et E.A.S.D.

Diabète - Obésité - Cholestérol - Thyroïde

Tél. : **0522 48 27 88**

الدكتور محمد جلال

طبيب سابق بمستشفى سانلويز بباريس

أمراض السكري ـ السمنة ـ الكولسترول

الغدة الدرقية

الهاتف : **0522 48 27 88**

Casablanca, le 17/07/20

LOT 200681 -1
EXP 03 2023
PPV 60,00 60.00

60,00 x 3

LOT 200681 -1
EXP 04 2023
PPV 60.00
60,00

428,00 x 3

T = 1464,00

PHARMACIE DE LA MUSQUEE
Dr NABIL
Docteur en Pharm

Docteur Mohamed JELLAL
Ex. Assistant C.H.U. St Louis Paris
24, Rue de Baghdad - CASA
Tél. 0522 48 27 88

24، زنقة بغداد (قرب زنقة أكادير ومصطفى المعاني) ـ الطابق السفلي ـ الدار البيضاء

24, Rue de Baghdad (ex Damrémont) R.D.C. Angle Rue d'Agadir et Rue Mostafa El Maâni) - Casablanca

Docteur Mohamed JELLAL

Ex. Assistant C.H.U. St LOUIS Paris

Membre de l'Alfédiam et E.A.S.D.

Diabète - Obésité - Cholestérol - Thyroïde

Tél. : **0522 48 27 88**

الدكتـور محمـد جـلال

طبيب سابق بمستشفى سانلويز بباريس

أمراض السكري ـ السمنة ـ الكولسترول

الغدة الدرقية

الهاتف : **0522 48 27 88**

Casablanca, le 17/12/20

- ☒ Glycémie à jeun
- ☐ Glycémie Post-Prandiale (2 heures aprés le repas)
- ☒ Hémoglobine glyquée (Hb A1C)
- ☐ Fructosamine
- ☒ Triglycerides
- ☒ Cholesterol total
  - ☐ HDL
  - ☐ LDL
- ☒ Urée
- ☒ Créatinine
- ☐ Miroalbuminurie sur les urines de 24h
- ☐ ECBU
- ☒ TGO/TGP/GGT
- ☐ Sérologie Hépatite B et C
- ☒ NFS
- ☒ Uricémie ☐ PSA

- ☐ TSH U-S
- ☐ T_4 L
- T_3 L
- ☐ Anticorps anti TPO
- ☐ Anticorps anti recepteurs TSH
- ☐ Cortisol libre Urinaire
- ☐ Cortisolémie -8h .....
  -16h .....
- ☐ Prolactinémie à - 10h .....
- ☐ FSH ☐ LH
- ☐ IGF_1
- ☐ Anticorps anti gliadine antiendomysium
- ☐ Testosteronemie
- ☐ 17 OH Progesterone
- ☐ Dérivés Methoxylées
- ☐ Calcémie ☐ Phosphoremie

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES « MEDICANAL »

Docteur Mohamed JELLAL Ex. Assistant C.H.U. St Louis Paris 24, Rue de Baghdad - CASA Tél. 0522 48 27 88

24، زنقة بغداد (قرب زنقة أكادير ومصطفى المعاني) ـ الطابق السلفي ـ الدار البيضاء

24, Rue de Baghdad (ex Damrémont) R.D.C. Angle Rue d'Agadir et Rue Mostafa El Maâni) - Casablanca

140 ELUANT VIDE 12:45

* RAPPORT D'ANALYSE*

LABO MEDICANAL
2020/07/17 12:45
TOSOH V01.24
NO: 0002 TB 0001 - 02
ID: 1170720004 4
CAL(N) = 1.0970X + 0.6764

TP 937

NOM	%	TEMPS	AIRE
FP	0.0	0.00	0.00
A1A	0.6	0.24	8.57
A1B	1.2	0.32	17.98
F	0.8	0.42	12.22
LA1C+	3.2	0.53	47.88
SA1C	10.0	0.66	128.13
AO	85.7	1.02	1291.83
	AIRE TOTALE		1506.61

HbA1c 10.0%

HbA1 11.8 % HbF 0.8 %

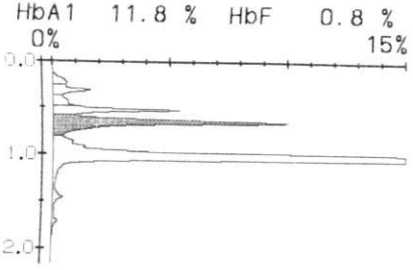

LABORATOIRE D'ANALYSE MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

MEDICANAL

Docteur Mohamed Ali AMRI

Docteur d'État ès Sciences Pharmaceutiques,
Biologiste Pharmacien,
Diplômé de la faculté de Nancy,
C.E.S. Biochimie Clinique,
C.E.S. Bactériologie et Virologie Clinique,
C.E.S. Immunologie Générale,
Diplômé d'Études Approfondies de Biochimie Appliquée, de Nutrition et d'Alimentation.

Facture

N° facture 2020-03394

Date 17/07/2020

Patient Mr FAKIH Hicham

Analyses	Valeur en B	Montant
HEMOGRAMME	80	107,20
GLYCEMIE A JEUN	30	40,20
HEMOGLOBINE GLYQUEE (HBA1C)	100	134,00
UREE	30	40,20
CREATININE	30	40,20
ACIDE URIQUE	30	40,20
CHOLESTEROL DES LIPOPROTEINES	170	227,80
SGOT/ASAT aspartate aminotransférase	50	67,00
SGPT/ALAT alanine-aminotransférase :	50	67,00
GGT (Gamma glutamyl transférase)	50	67,00
TSH-us : Thyréostimuline-Hormone	250	335,00
FT3 (Tri-iodothyronine)	200	268,00
FT4 (Thyroxine)	200	268,00

Total B	1270	1 701,80
APB	1,0	25,00
Total		1 726,80

94, Bd. du 11 Janvier – 3ème étage – CASABLANCA / Tél : 05 22 31 86 43 – 05 22 31 91 99 / Fax : 05 22 44 11 97 / E-mail : MEDICANAL@menara.ma / labomedicanal@gmail.comT.P : 34300215 / RC : 222-382 / CNSS : 1107582
ICE : 001613345000057 - INPE : 093000198 - IF : 41900215

LABORATOIRE D'ANALYSE MEDICALES ET SCIENTIFIQUES
MEDICANAL

Docteur Mohamed Ali AMRI

Docteur d'État ès Sciences Pharmaceutiques,
Biologiste Pharmacien,
Diplômé de la faculté de Nancy,
C.E.S. Biochimie Clinique,
C.E.S. Bactériologie et Virologie Clinique,
C.E.S. Immunologie Générale,
Diplômé d'Études Approfondies de Biochimie Appliquée, de Nutrition et d'Alimentation.

Casablanca, le : 18/07/2020

Code Patient : 20-02529

***

Nom : Mr FAKIH Hicham

Dossier N° : 170720-004 **Prélèvement du:** 17/07/2020 8:

Demandé par Dr : JELLAL MOHAMED

Compte rendu d'analyses

ANALYSES D'HEMATOLOGIE

				Valeurs Usuelles	Antériorité
HEMOGRAMME					
GLOBULES ROUGES	:	4,55	10^6/mm³	(4,2 - 5,7)	
HEMATOCRITE	:	41,40	%	(40 - 50)	
HEMOGLOBINE	:	13,70	g/dl	(13 - 18)	
- CCMH	:	33,09	.	(32 - 36)	
- VGM	:	90,99	.	(83 - 98)	
- TCMH	:	30,11	.	(27 - 32)	
GLOBULES BLANCS	:	7800	/mm³	(4000 - 9000)	
PLAQUETTES	:	225000	/mm³	(150000 - 400000)	
FORMULE LEUCOCYTAIRE	:				
NEUTROPHILES	:	64 %	4992,00 /mm³	(50 - 70)	
EOSINOPHILES	:	2 %	156,00 /mm³	(Inférieur à 3)	
BASOPHILES	:	0 %	0,00 /mm³	(Inférieur à 1)	
LYMPHOCYTES	:	28 %	2184,00 /mm³	(20 - 30)	
MONOCYTES	:	6 %	468,00 /mm³	(4 - 8)	

LABORATOIRE D'ANALYSE MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

MEDICANAL

Docteur Mohamed Ali AMRI

Docteur d'État ès Sciences Pharmaceutiques,
Biologiste Pharmacien,
Diplômé de la faculté de Nancy,
C.E.S. Biochimie Clinique,
C.E.S. Bactériologie et Virologie Clinique,
C.E.S. Immunologie Générale,
Diplômé d'Études Approfondies de Biochimie Appliquée, de Nutrition et d'Alimentation.

Dossier N° : 170720-004 **Mr FAKIH Hicham**

ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)

				Valeurs Usuelles	Antériorité
GLYCEMIE A JEUN	:	**2,84**	g/l	(0,6 - 1)	
(Technique : oxydase/peroxydase)					
HEMOGLOBINE GLYQUEE (HBA1C)	:	**10,00**	%	(4,5 - 6,5)	
(Technique HPLC /D10 DE BIORAD)					

Les valeurs usuelles sont de 4.5 à 6.3 % lorsque les glycémies sont normales.
Les études moder.. s ont montré que le diabète est :

bien équilibré lorsque le taux est inférieur à 6,5 %
- **moyennement lorsqu'il est entre 6,5 et 7,5 %**
- **mal équilibré au-delà de 8 %**
- **À l'évidence les exigences doivent tenir compte de l'âge, de l'ancienneté du diabète et des autres problèmes.**

UREE	:	0,22	g/l	(0,2 - 0,5)	
(Technique : Uréase/Glutamate Deshydrogenase)					
CREATININE	:	8,20	mg/l	(6 - 13)	
(Technique : Picrate Alcalin.)					
ACIDE URIQUE	:	36,00	mg/l	(30 - 70)	
(Technique : Uricase Peroxydase/HumaStar 600)					
CHOLESTEROL DES LIPOPROTEINES					
CHOLESTEROL TOTAL	:	**2,20**	g/l	(Inférieur à 2)	
HDL-CHOLESTEROL	:	0,50	g/l		

Pronostic favorable : Sup ou égal à 0.55
Risque standard : 0.35 à 0.55
Indicateur de risque : Inf à 0.35

LDL- CHOLESTEROL	:	1,22	g/l	(1,15 - 1,75)	
TRIGLYCERIDES	:	**3,55**	g/l	(0,6 - 1,65)	
SGOT/ASAT aspartate aminotransférase	:	**43,00**	UI/l	(Inférieur à 40)	
SGPT/ALAT alanine-aminotransférase :	:	**54,00**	UI/l	(Inférieur à 40)	
GGT (Gamma glutamyl transférase)	:	59,00	UI/l	(11 - 61)	
(Technique : Cinétique/FCC COBASMIRA)					

94, Bd. du 11 Janvier – 3ème étage – CASABLANCA / Tél : 05 22 31 86 43 – 05 22 31 91 99 / Fax : 05 22 44 11 97 / E-mail : MEDICANAL@menara.ma / I.F. : 24200215 / RC : 222 282 / CNSS : 1107582

LABORATOIRE D'ANALYSE MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

MEDICANAL

Docteur Mohamed Ali AMRI

Docteur d'État ès Sciences Pharmaceutiques,
Biologiste Pharmacien,
Diplômé de la faculté de Nancy,
C.E.S. Biochimie Clinique,
C.E.S. Bactériologie et Virologie Clinique,
C.E.S. Immunologie Générale,
Diplômé d'Études Approfondies de Biochimie Appliquée, de Nutrition et d'Alimentation.

Dossier N° : 170720-004 **Mr FAKIH Hicham**

ANALYSES HORMONALES

				Valeurs Usuelles	Antériorité
TSH-us : Thyréostimuline-Hormone	:	3,34	mUI/l	(0,25 - 5)	

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroidien.
Une variation minime de la T 4Libre provoque une réponse très amplifiée de la TSH.
Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important,
au moins 8 semaines pour une réponse complète.

FT3 (Tryodothyronine)	:	4,24	pmol/l	(4 - 8,3)	
FT4 (Thyroxine)	:	**8,60**	pmol/l	(10,6 - 19,4)	

(Technique : EIA ACCESS II IMMUNOASSAY SYSTEMS)

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

Dr Mohamed Ali AMRI

94, Bd. du 11 Janvier – 3ème étage – CASABLANCA / Tél : 05 22 31 86 43 – 05 22 31 91 99 / Fax : 05 22 44 11 97 / E-mail : MEDICANAL@menara.ma / I.F : 24300215 / RC : 232 282 / CNSS : 1107582